

Sinistres extraordinaires 2009

10.02.2009: Versant nord des Alpes

La tempête de « Quinten » cause d'importants dégâts aux bâtiments

En 24 heures, la tempête « Quinten », très active, s'est déplacée du secteur oriental de l'Atlantique au nord de l'Allemagne, via la Manche. Dans le courant de la matinée et de l'après-midi du 10 février 2009, la Suisse a également été balayée par l'extrémité sud des forts vents liés à cette perturbation. Les vitesses maximales des vents ont été mesurées pendant le passage du front froid, à l'exception de la Suisse centrale où les vents les plus forts l'ont été pendant une brève phase de foehn qui a précédé l'arrivée de la tempête. Le vent a atteint 80 à 120 km / h sur le Plateau. Des stations de mesure placées sur des sommets ont même enregistré des rafales de plus de 160 km / h.

Ces vents tempétueux ont causé d'importants dégâts aux bâtiments, notamment aux toitures, en endommageant des tuiles et des surfaces vitrées. Les chutes d'arbres ont également causé de nombreux dégâts aux bâtiments. S'il n'y a pas eu de véritable grand dommage, la somme des avis de sinistre qu'ont reçu les Etablissements cantonaux d'assurance (ECA) dépasse toutefois clairement les 10 mio. CHF.